

ANNEXE 12 : DESCRIPTION DES IMPACTS ET MESURES D'EVITEMENT, REDUCTION ET COMPENSATION DU PROJET

Les incidences brutes (appelés ici effets bruts) du projet sur l'environnement ainsi que les mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement associées sont présentées dans le tableau suivant conformément au 6.5 du CERFA n°14734*04.

Les effets sont classés suivant les catégories suivantes :

Nuls	Négligeables	Faibles	Modérés	Forts

Int : Intensité de la perturbation : Fa : Faible – M : Modéré – Fo : Forte Durée pert. = Durée de perturbation : T : Temporaire – P : Permanent	Durée de l'effet : CT : Court Terme – MT : Moyen Terme LT : Long Terme Mesures : E : Evitement – R : Réduction A : Accompagnement
---	---

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
Climat Changement climatique	Travaux	<u>Effets directs</u> Absence d'effet direct significatif des travaux sur le climat du secteur	-	-	-	Nuls	- R : Bonnes pratiques simples telles que l'extinction des moteurs à l'arrêt - R : Engins de chantier en nombre limité, homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus - R : Présence de moyens de lutte contre les incendies sur le chantier	Suivi du chantier par le MOA	Nuls
		<u>Effets indirects</u> Emissions de gaz à effet de serre par combustion de carburant des engins de chantier Emissions de gaz à effet de serre pour la production de matériaux nécessaires aux constructions Chantier peu vulnérable aux effets du changement climatique (hormis risque incendie au niveau de la pinède en période de sécheresse)	Fa	T	LT	Faibles			Négligeables
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> Pas d'affectation de manière directe et significative du climat du secteur Projection d'augmentation du trafic routier va augmenter localement les émissions de gaz à effet de serre, mais faible augmentation par rapport aux trafics existant.	Fa	P	LT	Faibles	-R : Création d'espaces verts	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> Activités annexes (éclairage, entretien) faibles sur les émissions de gaz à effet de serre Projet peu vulnérable aux effets du changement climatique	Fa	P	T	Négligeables			Négligeables
Topographie, géologie, sol	Travaux	<u>Effets directs</u> Impacts significatifs sur les sols en raison de la création de nouveaux bâtiments : incluant l'excavation de terres et le terrassement Fondations ancrées dans le sol Végétalisation des terrains libres	Fo	T et P	CT et LT	Forts	- E : Aucun stockage de carburant ou de quelconque produit polluant sur le site - E : Entretien des engins en dehors de la zone de chantier - E : Réception attentive des fouilles lors de leur ouverture (conformité, homogénéité) - E : Réalisation d'une étude géotechnique stade PRO avant tout travaux pour dimensionner les fondations - E : Réalisation d'investigations supplémentaires des terres actuelles en termes de pollution - R : Au droit des espaces verts collectifs, les sols devront être recouverts par 30 cm de terre saine et pérenne (après éventuel décapage) - R : La qualité des terres d'apport, avant mise en œuvre, devra être étudiée - R : Excavation et évacuation des terres excavées en filières agréée	Suivi du chantier par le MOA	Faibles
		<u>Effets indirects</u> Risque de pollution accidentelle par déversement de substances polluantes du fait de la présence d'engins de chantier Risque sanitaire potentiel lié à la présence de terres potentiellement polluées	M	T	LT	Modérés			Négligeables

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
							- R : Engins de chantier homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus - R : Kits anti-pollution dans les engins de travaux - R : Déchets de chantier stockés sur une aire adaptée avant d’être évacués en filière agréée de traitement - R : Ravitaillement des engins de chantier hors zone chantier - R : Procédure spécifique prévue et appliquée en cas de déversement accidentel pour éviter la pollution du sol et du sous-sol		
Topographie, géologie, sol	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> // Changement d’affectation des sols, artificialisation et changement permanent de l’usage.	Fo	P	LT	Forts	- E : Conception du projet pour limiter au maximum la dénaturation de la zone - R : Construction en R+1 pour limiter l’emprise au sol - R : Création d’espaces verts - R : Stockage des déchets ménagers dans un local dédié et ramassage régulier	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> // Risque de pollution chronique ou accidentelle du fait de la présence de véhicules légers circulant sur le site // Risque de pollution locale en cas de rejet de déchets ménagers ou effluents sur les zones perméables mais risque très négligeable // Risque sanitaire potentiel lié à la présence de terres potentiellement polluées	M	T	LT	Modérés			
Eaux souterraines	Travaux	<u>Effets directs</u> // Possible interaction entre les travaux et l’eau présente en faible profondeur du fait de la réalisation de fondations	M	T	LT	Modérés	- E : Aucun stockage de carburant ou de quelconque produit polluant sur le site directement en contact avec le sol : rétention adaptée à prévoir - E : Eviter la stagnation des eaux de pluie - E : Entretien des engins en dehors de la zone de chantier - E : Réalisation d’une étude géotechnique en stade PRO / respect des préconisations, permettant de déterminer les niveaux des plus hautes et basses eaux - R : Réalisation des travaux de fondations et de terrassements privilégiés lorsque les niveaux aquifères sont les plus bas - R : Evacuation des éventuelles circulations d’eau d’infiltration. Drainages raccordés à une évacuation contrôlée hors emprise du chantier - R : Engins de chantier homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus - R : Kits anti-pollution dans les engins de travaux	Suivi du chantier par le MOA	Faibles
		<u>Effets indirects</u> // Risque de pollution accidentelle par déversement de substances polluantes du fait de la présence d’engins de chantier, s’infiltrant dans le sol puis atteignant la nappe : risque limité car le sol est très peu perméable	Fo	T	LT	Forts			

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
							- R : Déchets de chantier stockés sur une aire adaptée avant d'être évacués en filière agréée de traitement - R : Ravitaillement des engins de chantier hors zone chantier - R : Procédure spécifique prévue et appliquée en cas de déversement accidentel pour éviter la pollution du sol et du sous-sol		
Eaux souterraines	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> /// Activités générées par la mise en œuvre du projet sans impact direct et significatif sur la qualité des eaux souterraines en phase de fonctionnement /// Pas de prélèvement en eau nécessaire et prévu	Fa	P	LT	Faibles	- R : Toutes les parties enterrées du projet devront être protégées des eaux de ruissellement et d'infiltration, ainsi que des eaux souterraines, par la mise en œuvre d'un système adapté au contexte hydrogéologique, à l'usage des locaux enterrés et aux possibilités de rejet	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> /// Risque de pollution chronique ou accidentelle du fait des de la présence de véhicules légers stationnant sur le site	Fa	T	LT		- R : Stockage des déchets ménagers dans un local dédié et ramassage régulier		
Eaux superficielles	Travaux	/// Pas de modification de cours d'eau dans le cadre du projet	Fa	T	CT	Faibles	- R : Engins de chantier en nombre limité, homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus - R : Entretien des engins en dehors de la zone de chantier - R : Ravitaillement des engins de chantier hors zone chantier	Suivi du chantier par le MOA	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> /// Pollution accidentelle liée à un éventuel déversement /// Lessivage du sol du chantier par les eaux de pluie	Fa	T	LT		- R : Aucun stockage de carburant ou de quelconque produit polluant sur le site directement en contact avec le sol : rétention adaptée à prévoir - R : Kits anti-pollution dans les engins - R : Procédure spécifique prévue et appliquée en cas de déversement accidentel pour éviter la pollution du sol et du sous-sol : bac de produit absorbant à disposition - R : Traitement des eaux usées par filière de traitement adaptée (eaux usées envoyées vers le réseau public)		
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> /// Pas de sollicitation directe de la ressource en eau superficielle /// Arrosage des espaces verts du site /// Absence de rejet des eaux pluviales au milieu naturel	M	P	CT et LT	Modérés	- R : Traitement des eaux pluviales collectées avant rejet au réseau communal	Contrôle et entretien régulier des ouvrages de gestion des eaux pluviales	Faibles
		<u>Effets indirects</u> /// Pollution chronique liée à la circulation des véhicules /// Risque de pollution accidentelle /// Eaux usées dirigées vers le réseau communal	M	P	CT et LT				

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
Risques naturels	Travaux	<u>Effets directs</u> Risque d'inondation sur les parcelles de projet Mouvements de terrain recensé sur la commune Risque radon identifié Risque modéré de retrait-gonflement des argiles Pas d'effets sur le risque sismique (pas d'explosifs ni de vibrations importantes)	Fo	T	CT	Forts	- E : Réception attentive des fouilles lors de leur ouverture (conformité, homogénéité) - E : Aucun travaux ne doit être effectué au droit du cours d'eau de l'Aille - E : Aucun véhicule intervenant ne pourra être stationné à proximité du cours d'eau de l'Aille - Vérification de la compacité des sols d'assise des fondations par étude géotechnique avant tout travaux	Suivi du chantier par le MOA	Faibles
		<u>Effets indirects</u> Effet potentiel sur le risque de crue au droit du cours d'eau Pas d'effets notables sur le risque de mouvement de terrain Pas d'effets sur le risque sismique	Fo	T	CT et MT				
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> Pas d'effets notables sur les risques naturels de type risque radon, risque sismique, risque mouvement de terrain et argiles en phase exploitation Risque inondation plus élevé par ruissellement des eaux pluviales du fait de la présence de zones imperméabilisées	Fo	P	LT	Forts	- R : Dimensionnement du projet selon les recommandations du bureau d'études hydraulique pour protéger les bâtis face au risque de crues Mise en place d'une gestion des eaux pluviales – dimensionnement à définir dans le dossier au titre de la Loi sur l'Eau	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> Pas d'effets sur les risques naturels	-	-	-	Nuls			Nuls
Milieu naturel	Travaux	<u>Effets directs</u> Artificialisation d'un site déjà situé en zone urbanisé Présence de zones humides au droit de la zone Zone d'habitat favorable pour de nombreuses espèces (notamment des reptiles, la Tortue d'Hermann, l'Alouette lulu, etc.) Impacts milieu naturel essentiellement sur la faune : dérangement ou destruction d'individus lors des travaux (chiroptères et oiseaux)	Mo	P	LT	Modérés à Fortes	- E : Evitement des principaux enjeux et préservation des fonctionnalités écologiques et zones humides (évitement de la ripisylve de l'Aille et réservation d'une bande tampon de 10 m autour de la ripisylve et des espaces caractéristiques des zones humides) - R : Commencer les travaux en période de moindre sensibilité écologique (septembre-octobre) - R : Adaptation du projet en faveur de la biodiversité (plantation d'espèces locales au sein des espaces verts et adaptation des éclairages en faveur des espèces nocturnes en termes d'horaires, d'orientation et d'intensité) - R : Traitement des espèces végétales envahissantes (coupe et arrachage à une période adaptée et traitement des rémanents) - R : Défavorabilisation préalable pour les reptiles (débroussaillage manuel du site à une hauteur de 20 cm minimum durant l'automne précédant les travaux afin de rendre le site défavorable pour l'hibernation et le gîte des reptiles) - A : Passage complémentaire au printemps par un écologue (mise en place d'un diagnostic succinct lié à la recherche de la Tortue d'Hermann durant une période entre le 15/04 et le 15/06. Mise en œuvre d'écoute nocturne pour les chiroptères au minimum durant la période estivale)	Suivi du chantier par le MOA Intervention d'écologie possible durant le déroulement du chantier	Faibles
		<u>Effets indirects</u> Dérangement ou destruction d'individus lors des travaux	Mo	P	LT				Faibles

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> // Dérangement des chiroptères et de l'avifaune faible car ces taxons peuvent cohabiter avec une activité anthropique ce type habitat // Création d'espaces verts : incidence positive	Fa	P	LT	Faibles	- R : Création d'espaces verts	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> Pas d'effets indirects	-	-	-	Nuls			Nuls
Démographie et contexte socio-économique	Travaux	<u>Effets directs</u> // Intervention des entreprises pour les travaux faiblement positifs pour le contexte économique local (effet positif) // Nuisances sonores en phase travaux mais ponctuelles	Fa	CT	LT	Faibles à Positifs	/	/	Positifs
		<u>Effets indirects</u> // Incidence faiblement positive sur l'économie locale du fait de la fréquentation des commerces et restaurants alentours par les ouvriers pour le chantier	Fa	CT	CT				
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> // Impact positif du projet : répond à un besoin de logements défini avec la commune, panel large d'offre résidentielle // Augmentation de l'attractivité du quartier	M	LT	LT	Positifs	/	/	Positifs
		<u>Effets indirects</u> // Augmentation de la démographie locale // Conséquences positives pour l'économie locale avec la fréquentation des commerces environnants par les nouveaux résidents	Fo	LT	LT	Positifs			

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels	
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet					
Occupation des sols	Travaux	<u>Effets directs</u> Pas de consommation d'espace agricole Artificialisation du sol et changement d'usage	Fo	P	LT	Forts	- E : Aucun stockage de carburant ou de quelconque produit polluant sur le site - E : Entretien des engins en dehors de la zone de chantier		/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> Pas d'effets indirects	-	-	-	Nuls	- R : Engins de chantier homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus - R : Kits anti-pollution dans les engins de travaux - R : Déchets de chantier stockés sur une aire adaptée avant d'être évacués en filière agréée de traitement - R : Ravitaillement des engins de chantier hors zone chantier - R : Procédure spécifique prévue et appliquée en cas de déversement accidentel pour éviter la pollution du sol et du sous-sol			Nuls
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> Création d'un complexe immobilier au sein d'un tissu urbain dense Changement d'usage du sol	Fo	P	LT	Forts	- E : Conception du projet pour limiter au maximum la dénaturation de la zone - R : Construction en R+1 pour limiter l'emprise au sol	/		Faibles
		<u>Effets indirects</u> Pas d'effets indirects	-	-	-	Nuls	- R : Création d'espaces verts - R : Stockage des déchets ménagers dans un local dédié et ramassage régulier			Nuls
Axes de transport et trafic routier local	Travaux	<u>Effets directs</u> Trafic supplémentaire négligeable lié à la circulation des engins de travaux Effets concentrés lors de l'évacuation et de l'apport des matériaux Augmentation du trafic local en période de travaux avec la circulation d'engins de chantier	M	T	CT et MT	Modérés	- R : Mise en place d'aménagements de sécurité en entrée et sortie de la zone chantier	Suivi du chantier par le MOA		Faibles
		<u>Effets indirects</u> Augmentation des risques de collision au niveau des accès et sorties de la zone de travaux Poids-lourds et engins amenés à circuler sur les zones de chantiers susceptibles par temps secs d'emporter de la poussière et de la boue sur les voies Dégradation des chaussées possibles pour la voirie existante avec les passages des engins de chantier et les poids-lourds	Fa	T	CT	Faibles	- R : Vitesse limitée sur le chantier - R : Nettoyage des voies publiques en cas de salissure liée au chantier			Négligeables

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> Projet d'augmentation du trafic va augmenter localement les émissions de gaz à effet de serre, mais faible augmentation par rapport aux trafics existants L'impact du projet peu ou pas significatif sur l'encombrement du trafic local au droit des carrefours Favorisation de la mobilité douce au sein du complexe avec la mise à disposition des usagers de nombreux locaux à vélos et voie de mobilités douces	M	T	LT	Faibles	- R : Conception d'un projet favorisant le plus possible la circulation douce au sein du complexe	/	Faible
		<u>Effets indirects</u> Pas d'effets indirects	-	-	-	Nuls			Nuls
Réseaux	Travaux	<u>Effets directs</u> Installation de réseaux souterrains pour les besoins du projet Mise en place d'un réseau électriques dédié	Mo	T	CT	Modérés	- E : Réalisation de DICT/DT avant travaux - E : Passage de la zone au détecteur de réseaux - R : Respect des préconisations des gestionnaires de réseaux : prescriptions d'ENEDIS : pour les prestations et les la conformité des matériaux - R : Anticipation et prévention de toute coupure de réseau pour les besoins d'installation du chantier	Suivi du chantier par le MOA	Faibles
		<u>Effets indirects</u> Effet possible sur la population lors d'une éventuelle coupure de réseau	Fa	T	CT	Négligeables			Négligeables
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> Présence humaine : potentiel acte de malveillance (coupure de réseau) Gestion des réseaux en place	Fa	T	CT	Faibles	- R : Entretien régulier des connexions électriques	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> Aucun effet indirect significatif sur les réseaux	-	-	-	Nuls			Nuls
	Travaux	<u>Effets directs</u> Commune concerné par aucun PPRT Absence de risque technologique induit par les travaux, du fait de leur nature	-	-	-	Nuls	/	/	Nuls
Risques technologiques		<u>Effets indirects</u> Pas d'effets indirects	-	-	-				
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> Absence de risque technologique induit par le projet qui n'inclut aucune activité industrielle	-	-	-	Nuls	/	/	Nuls
		<u>Effets indirects</u> Pas d'effets indirects	-	-	-				
Bruit	Travaux	<u>Effets directs</u> Émissions sonores émises par les engins de travaux au niveau de l'emprise projet et de ses proches abords	M	T	CT	Modérés	- R : Politique de communication concernant le chantier les horaires, le bruit	/	Faibles

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
		<u>Effets indirects</u> Émissions sonores en phase chantier principalement liées au trafic supplémentaire lié aux déplacements du personnel sur le chantier	Fa	T	CT	Négligeables	- R : Horaires de chantier conformes aux arrêtés municipaux de la commune - R : Engins de chantier en nombre limité, homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus - R : Vitesse limitée sur le chantier		Négligeables
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> Projet inscrit dans une ambiance sonore préexistante (bruit de fond généré par le trafic et le caractère résidentiel des abords de la zone) Aucune nuisance sonore supplémentaire ne sera perçue par les riverains par rapport à une situation sans projet	Fa	P	LT	Négligeables	- R : Mise en place d'une isolation efficace pour protéger les habitations de l'ambiance sonore préexistante	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> Pas d'effets indirects	Fa	T	MT	Négligeables			Négligeables
Qualité de l'air	Travaux	<u>Effets directs</u> Émission de poussières lors des travaux de terrassement et des mouvements de terres. Ces poussières sont susceptibles de se déposer sur les végétaux et bâtiments à proximité.	Fa	T	CT	Faibles	- R : Engins de chantier homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus	/	Négligeables

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
		<u>Effets indirects</u> Émission de polluants atmosphériques liés à la circulation des véhicules de chantier Emissions liées au trafic routier supplémentaire lié au déplacement du personnel pour le chantier Emissions de composés organiques volatiles lors de la réalisation des chaussées	Fa	T	CT		-E : Choix d'un lieu d'implantation des équipements ou zones de stockage de matériaux prenant en compte la sensibilité du voisinage -E : Interdiction de réaliser des opérations de traitement à la chaux ou aux liants hydrauliques les jours de grands vents - E : Imposer le bâchage des camions, et mettre en place des dispositifs particuliers (bâches par exemple) au niveau des aires de stockage provisoire des matériaux susceptibles de générer des envols de poussières - E : Aucun brûlage de matériaux (emballages, plastiques, caoutchouc, etc.) sur site - E : Respect des consignes de sécurité lors des transvasements de produits -R : Vitesse limitée sur le chantier -R : Arrosage des pistes si conditions météorologiques défavorables - R : Déblais en stock temporaire sur le site		
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> L'augmentation du trafic est jugée peu ou pas significative, ainsi les émissions de gaz à effets de serre associées seront non significatives. <u>Effets indirects</u> Présence d'axes routiers très fréquentés à proximité.	M	P	LT	Modérés	- R : Mise en place d'un système d'aération par filtre pour les bâtiments (combinaison filtres HEPA et filtres à charbon) - R : Renouvellement et entretien réguliers des systèmes de filtration de l'air	Suivi et entretien des systèmes de filtration de l'air	Faibles
Ambiance lumineuse	Travaux	<u>Effets directs</u> Travaux essentiellement réalisés de jour Éclairage temporaire en cas de mauvais temps ou en période hivernale	Fa	T	CT	Négligeables	- R : Horaires de chantier conformes aux arrêtés municipaux de la commune	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> Pas de modifications indirectes sur les ambiances lumineuses proches	Fa	T	CT				
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> Éclairage nocturne Projet en zone urbanisée bénéficiant d'ores et déjà d'éclairages publics	M	T	CT	Modérés	- R : Choix d'éclairages par des bornes lumineuses basses	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> Perturbation de la faune locale dans un milieu déjà très anthropisé	Fa	T	LT	Négligeables			Négligeables

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
Vibration, chaleur et radiations	Travaux	<u>Effets directs</u> // Absence d'utilisation d'explosif // Vibrations liées aux passages des engins // Absence de production forte de chaleur ou de radiation	Fa	T	CT	Faibles	- E : Aucune technique génératrice de vibration majeure (explosif) employée	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> Pas d'effets indirects	-	-	-	Nuls			Nuls
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> // Projet pas de nature à générer des vibrations, de la chaleur ou des radiations	-	-	-	Nuls	- R : Les cheminements seront éclairés par des bornes lumineuses basses - R : Utilisation d'ampoules LED au niveau des éclairages	/	Nuls
		<u>Effets indirects</u> // Revêtement bitumineux susceptible de renvoyer la chaleur // Éclairage susceptible d'être une source de chaleur	F	P	LT	Modérés			Faibles
		<u>Effets directs</u> // Production de déchets industriels banaux	Fa	T	MT	Modérés	- R : Utilisation de bennes de tri - R : Ramassage et enlèvement des déchets régulier	Suivi du chantier par le MOA Suivi des déchets produits par le chantier	Faibles
		<u>Effets indirects</u> // Déchets supplémentaires liés à des pollutions accidentelles ou à des produits détériorés	M	T	MT	Modérés			
Élimination et la valorisation des déchets	Travaux	<u>Effets directs</u> // Déchets ménagers des habitations // Déchets liés à l'entretien des espaces verts (débroussaillage)	M	T	CT	Modérés	- R : Installation de bennes de tri - R : Stockage des déchets ménagers dans un local dédié et ramassage régulier - R : Entretien des espaces verts	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> // Déchets issus de pollutions accidentelles	Fa	T	LT	Faibles			Négligeables
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> // Installations d'engins de chantier durant la phase travaux // Aspect chantier limité à la période de travaux (durée limitée) // Aménagement et artificialisation de la zone	M	T	CT et LT	Modérés	- R : Surface du chantier limitée au strict nécessaire	Suivi du chantier par le MOA	Faibles
		<u>Effets indirects</u> Pas d'effets indirects	-	-	-	Nuls			Nuls
		<u>Effets directs</u> // Habitations aux alentours directement exposées aux choix architecturaux du projet // Implantation dans un contexte urbain existant // Pas de modification notable du contexte paysager déjà urbanisé aux alentours	M	P	LT	Modérés	- R : Création d'espaces verts - R : Végétalisation du terrain libre - Intégration paysagère soignée	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> // Intégration dans le paysage local urbanisé	M	P	LT	Faibles			Négligeables
Paysage	Travaux	<u>Effets directs</u> // Habitations aux alentours directement exposées aux choix architecturaux du projet // Implantation dans un contexte urbain existant // Pas de modification notable du contexte paysager déjà urbanisé aux alentours	M	P	LT	Modérés	- R : Création d'espaces verts - R : Végétalisation du terrain libre - Intégration paysagère soignée	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> // Intégration dans le paysage local urbanisé	M	P	LT	Faibles			Négligeables
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> // Habitations aux alentours directement exposées aux choix architecturaux du projet // Implantation dans un contexte urbain existant // Pas de modification notable du contexte paysager déjà urbanisé aux alentours	M	P	LT	Modérés	- R : Création d'espaces verts - R : Végétalisation du terrain libre - Intégration paysagère soignée	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> // Intégration dans le paysage local urbanisé	M	P	LT	Faibles			Négligeables
		<u>Effets directs</u> // Habitations aux alentours directement exposées aux choix architecturaux du projet // Implantation dans un contexte urbain existant // Pas de modification notable du contexte paysager déjà urbanisé aux alentours	M	P	LT	Modérés	- R : Création d'espaces verts - R : Végétalisation du terrain libre - Intégration paysagère soignée	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> // Intégration dans le paysage local urbanisé	M	P	LT	Faibles			Négligeables

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
Patrimoine culturel, historique et archéologique	Travaux	<u>Effets directs</u> // Pas d'élément du patrimoine culturel historique ou sur le site ou ses abords // Travaux de terrassement	Fo	P	CT	Forts	- Nécessité d'intervention de la DRAC – diagnostic archéologique - R : Arrêt des travaux en cas de découverte d'un vestige	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> Pas d'effets indirects	-	-	-	Nuls			Nuls
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> // Pas d'élément du patrimoine culturel historique sur le site ou ses abords	-	-	-	Nuls	/	/	Nuls
		<u>Effets indirects</u> // Pas d'élément du patrimoine culturel historique sur le site ou ses abords	-	-	-	Nuls			Nuls